

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 novembre 2016

Président : M.SALLET Jacques, Maire

Secrétaire de Séance : M. VELON Guillaume

Présents : Mrs SALLET Jacques —JOLY Christian - VELON Guillaume - CAVILLON Hervé - TATON Pascal - CHUNIAUD Roland
Mmes PACCOUD Karine – LETOURNEAU Adeline - PERRETANT Delphine - BOYER Frédérique - JOSSERAND Yolande

Excusée : Mme JOUVENT Claire

Absents : Mrs FAVRE Romain - RIONET Alexandre – Mme DUFOUR Martine

Le Conseil Municipal a :

- Accepté de mettre à l'ordre du jour un sujet non évoqué sur la convocation et qui sera traité en début de séance :

. Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor pour l'exercice 2016

- Décidé par 6 voix pour, 3 pour 50 % et 2 voix contre de maintenir le taux de l'indemnité du Trésorier à 100 %. Celle-ci lui sera versée dans sa totalité, soit 421.71 €

- Accepté à l'unanimité l'avenant au lot n° 16 Électricité pour un montant de 117.54 € HT correspondant au prolongement des câbles des points lumineux et la pose de boîtiers DCL suite à la rabaisse des plafonds dans deux logements du rez-de-chaussée.

- Eu connaissance du planning des travaux de réhabilitation énergétique dans les logements de la cure.

- Accepté d'instaurer un régime indemnitaire RIFSEEP qui tiendra compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents.

- Autorisé de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité et de signer la convention proposée.

- Approuvé à l'unanimité le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

- Donné à l'unanimité son accord pour adhérer à compter du 01/01/2017 au label « Villes et Villages Fleuris » moyennant une cotisation de 90 €.

- Élu conseillers communautaires au sein de la future Communauté d'Agglomération Mrs Jacques SALLET, délégué titulaire, et Hervé CAVILLON, délégué suppléant.

- Noté des informations concernant les conférences territoriales qui regrouperont les anciennes communautés de Communes de Montrevel et St Trivier de Courtes et qui devraient être ouvertes à tous.
- Pris note de la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin de Bourg-en-Bresse : CAP 3B dont les missions seront reprises par la nouvelle communauté d'agglomération.
- Eu connaissance de l'élaboration du premier bulletin municipal à paraître début 2017.
- Été informé de la préparation et de l'organisation de la fête de Noël qui aura lieu le dimanche 11 décembre.
- Décidé de ne pas se prononcer sur l'opportunité de déposer un dossier pour l'appel à projet de l'Agence de l'Eau. C'est le lancement d'une initiative qui vise la reconquête ou la préservation de la biodiversité des milieux aquatiques.
- Été informé que le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze poursuivait des études avec le bureau d'étude HYDRATEC pour le dossier concernant le bassin de rétention.
- Pris note de la cérémonie du 11 novembre avec défilé et remise de grades à 3 caporaux et de la passation des pouvoirs de Chef de corps de M. Frédéric DURAND à Mme Virginie RIGAUD le samedi 3 décembre.
- Accepté de faire procéder au remboursement de la somme de 83.38 € au profit de M. Hervé CAVILLON pour l'acquisition de galons auprès de la Boutique Officielle des Sapeurs-Pompiers et payée par carte bancaire.
- Noté la tenue de réunions sur la présentation du PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durable) le 21/11 aux élus et le 28/11 à la population.
- Été informé de la tenue d'une réunion entre les agents et la commission Ressources Humaines et d'une prochaine rencontre prévue le vendredi 2 décembre ainsi que l'inscription de M. William OEHLISCHLAGEL à des cours d'informatique pris en charge par Pôle Emploi.
- Pris note :
 - . du courrier de la secrétaire de mairie désirant faire valoir ses droits à la retraite.
 - . de la notification du refus de reconnaissance d'état de catastrophes naturelles pris par arrêté inter ministériel du 16/09/2016, concernant les mouvements de terrain différentiel consécutifs à la sécheresse et la réhydratation des sols durant l'année 2015.
 - . d'une proposition de co-développement autour d'un projet éolien sur la Commune en bordure de la Reyssouze.
 - . d'un courrier de remerciements de la Communauté de Communes pour la mise à disposition d'agents techniques durant les préparatifs et le nettoyage de la fête du vincuit.
 - . de courriers de remerciements du CFA et de la Maison Familiale Rurale de Péronnas pour le versement d'une subvention communale.
 - . d'une invitation de la Table ronde Agrilocal le 04/11/2016 à Alimentec
 - . d'une invitation par le Groupe Progrès à la grande soirée des Travaux Publics le lundi 21/11 à Lyon.

. d'une invitation à la soirée ciné-débat zéro pesticide organisée par le Syndicat de la Reyssouze le 29/11/2016 au Centre culturel d'Attignat.

. de l'invitation à déjeuner aux élus par le prêtre de la paroisse à l'occasion de la visite de l'évêque.

. de la poursuite des démarches de recrutement de bénévoles pour la mise en place de cours Informatiques.

. du compte-rendu de la réunion de Mon Cap Énergie axée sur la réalisation des économies d'énergie. C'est un service public porté par HELIANTE qui mettra à disposition du public des mallettes pour évaluer les déperditions de chaleur.

Pour la location d'une valise, l'inscription est à faire auprès de la Com-com. Une réunion d'information et d'explication sur le fonctionnement aura lieu le 14/11/2016 et ce, moyennant un coût de 20 €.

. de l'invitation à participer à la commission d'attribution d'un logement au hameau de Mons (famille de 3 enfants).

. de la tenue de la prochaine séance qui aura lieu le lundi 21 novembre.